

POUR UNE APPROCHE POLYPHONIQUE DU JOURNAL INTIME

EDIT BORS

Pázmány Péter Katolikus Egyetem
Francia Tanszék
Egyetem utca 1.
H-2087 Piliscsaba
bors@btk.ppke.hu

The genre of the intimate diary is a monophonic narration *par excellence*; nevertheless, it will be shown that even personal genres are not exempt from the presence of others. The purpose of the paper is to examine the occurrence of polyphonic marks based on some extract of young ladies' diaries collected and published by Lejeune. The analysis reaches the conclusion that others' words appear in the form of scriptural marks like quotation marks and metalinguistic comments which make it possible for the diarists to use and refuse at the same time any discourse borrowed from their social surroundings.

I. INTRODUCTION

Les marques scripturales d'énonciation (Laufer 1980), c'est-à-dire, l'emploi de l'italique, du guillemet et des commentaires métalinguistiques (Laufer 1980) ou les marques d'attribution des propositions (Adam 1990) permettent à l'énonciateur de définir ses frontières, sa distance avec la voix des Autres. Ce que le guillemet et l'italique délimitent, c'est un énoncé étranger inséré dans le discours. Tous les deux procédés marquent l'hétérogénéité scripturale : ils permettent au locuteur de signaler implicitement qu'il parle avec les mots des Autres. Les commentaires métalinguistiques, par contre, sont des indications explicites (Rey-Debove 1978) : les formules *comme on dit*, *selon l'expression de tel ou tel*, *avec le sens de*, etc. sont les marques de l'hétérogénéité montrée.

L'énoncé étranger — isolé à l'aide de ces trois procédés — est appelé îlot textuel (Perret 1994) ou connotation autonymique (Perret 1994;

Fromilhague & Sancier 1994; Rey-Debove 1978; Authier-Revuz 1984). Selon Perret (1994: 102) «l'îlot textuel est un fragment de style direct que le locuteur primaire ne reprend pas à son compte, dont il laisse la responsabilité à un autre énonciateur, en général désigné». Dans la connotation autonymique (qui n'est qu'une variation de l'îlot textuel), par contre, le locuteur primaire emploie et cite en même temps un terme¹ tout en l'attribuant à une personne non désignée ou générique (Perret 1994). Herschberg Pierrot (1999: 102) ajoute que dans la connotation autonymique «la frontière entre le même et l'autre ne sépare pas deux énonciations successives, elle est interne à l'énonciation.» La distinction entre îlot textuel et connotation autonymique n'apparaît que chez Perret, d'autres, comme Rey-Debove (1978) postulent un seul groupe, celui de la connotation autonymique qui est examiné sous deux angles: selon le premier on distingue des connotations signalées par un commentaire métalinguistique et des connotations sans commentaires métalinguistiques (marques graphiques); selon le deuxième on distingue quatre modes du dire: «comme un autre dit» (*il, tu*), «comme certains disent» (*ils, vous*), «comme tout le monde dit» (*on*), «comme je dis» (*je*). Les modes du dire peuvent être explicites (accompagnés de commentaires métalinguistiques) ou non explicites (mis entre guillemets ou en italique): si aucun commentaire précis, ni marque métalinguistique n'apparaît, d'autres données peuvent être prises en considération, comme la définition ou le proverbe. Authier-Revuz (1984) emploie le terme autonymie pour désigner toute cette problématique. Il distingue l'autonymie simple dans laquelle l'hétérogénéité (le fragment mentionné) est accompagné d'une rupture syntaxique et la connotation autonymique dans laquelle le fragment mentionné est en même temps un fragment dont il est fait usage: dans ce cas, le fragment est intégré au fil du discours sans rupture syntaxique².

Vu l'imprécision terminologique, nous adopterons la notion d'îlot textuel (Perret 1994), qui est susceptible de traduire l'idée d'isolation des termes étrangers, toutefois nous garderons le système proposé par Rey-Debove (1978): les modes du dire permettent d'analyser en détail les occurrences d'îlot textuel dans notre corpus.

¹ Cf. Rey-Debove (1978: 253): «La connotation autonymique cumule deux sémiotiques: on emploie un signe et on le cite tout à la fois.»

² Cf. Authier-Revuz (1984: 103): «[...] l'élément mentionné est inscrit dans la continuité syntaxique du discours en même temps que, par des marques, qui, dans ce cas, ne sont pas redondantes, il est renvoyé à l'extérieur de celui-ci.»

L'îlot textuel est certainement un discours qui réunit le Moi et l'Autre. Il est en général le résultat d'une intention précise : son rôle est de signaler à un autre locuteur que l'énoncé connoté est mis en question et constitue un corps étranger dans le discours. Habituellement, la situation d'énonciation, dans laquelle l'îlot textuel apparaît, implique aussi bien le Moi que l'Autre, mais dans certains contextes, cette dualité semble être effacée. C'est le cas par exemple du journal intime : ici, le locuteur n'écrit que pour soi-même. Loin de lui l'intention de publier son texte ou de le montrer à qui que ce soit !

Cette communication se propose de montrer que même dans les écrits de soi les plus intimes, l'Autre apparaît sous différentes formes dont il ne sera examiné que les occurrences de l'îlot textuel. Le corpus a été recueilli par Lejeune (1993) : il est constitué d'extraits de journaux inédits³, datant du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, et tenus par des jeunes filles âgées de 10 à 20 ans.

2. *L'APPARITION DE LA VOIX DE L'AUTRE DANS LE DISCOURS DU MOI: LE CAS DES JOURNAUX DE JEUNES FILLES*

Par la suite, nous allons démontrer, à l'aide d'extraits de journaux, comment l'Autre pénètre dans le discours du Moi et quelles sont les marques métalinguistiques qui assurent l'introduction des termes étrangers. Dans le souci de résumer les faits d'une façon claire, nous exposerons les problèmes en suivant les quatre modes du dire proposés par Rey-Debove (1978).

2.1. *Les modes du dire*

2.1.1. « *Comme tout le monde dit* »

Le mode « comme tout le monde dit » apparaît dans les extraits sous formes de proverbes ou de propositions attribuées à des locuteurs représentés par le pronom personnel *on*.

³ Références des auteurs : Claire Pic (1848) : journal tenu depuis l'âge de 15 ans (1862) jusqu'à son mariage (1869), inédit ; Émilie Girette (1876) : journal tenu de 1901 à 1903 (date de son mariage), inédit ; Renée Berruel (1894) : journal tenu de 1902 à 1911, inédit ; Catherine Pozzi (1882) : journal tenu depuis l'âge de 11 ans (1893) jusqu'à l'âge de 24 ans (1906), inédit ; Louise Weill (1901) : journal tenu de 1914 à 1920, inédit.

2.1.1.1. *Proverbe*

Les proverbes⁴ ou les dictons, qui appartiennent à une conscience linguistique commune, sont souvent utilisés par les auteurs de journaux pour appuyer une affirmation ou pour se justifier. Ils s'emploient avec ou sans guillemets, avec ou sans commentaires métalinguistiques. Dans l'exemple (1), l'auteur se sert des guillemets pour insérer un dicton, ce qui lui permet de décrire son état d'âme d'un point de vue général et individuel à la fois.

(1) Come c'est vrai cela :

«**Les années se suivent et ne se ressemblent pas.**»

Lorsque j'étais petite je croyais pas cette phrase bien vrai, mais je le vois et le comprends maintenant. Quand ai-je été bien heureuse ? jamais je le crois. Quand j'étais petite j'étais bien heureuse mais je ne comprenait pas mon bonheur. Quand j'ai commencé à être grande, vers 8 ans, j'allais en classe et je disais : «Oh ! que j'aimerais ne pas aller à l'école» [...] (1906, p. 172, Renée Berruel)

Par contre, l'auteur de l'extrait (2) évite l'emploi des guillemets et choisit d'introduire un proverbe à l'aide d'une formule métalinguistique (*un proverbe populaire dit avec raison*). Même si le commentaire métalinguistique et la proposition commentée sont séparés par la ponctuation et se trouvent dans deux propositions distinctes, ils permettent à l'auteur de s'appuyer sur le discours des Autres afin de pouvoir renforcer son propre discours. Au lieu de rejeter la parole de l'Autre, le locuteur cite et emploie en même temps la parole étrangère pour se justifier.

(2) Dimanche mon frère avant de partir nous recommanda de bien travailler afin de pouvoir nous donner un mari pour récompense. Quel beau but n'est-ce pas. Nous avons bien ri et combattu cette fausse idée et pour ma part je lui ai fait entendre en termes clairs et précis que loin d'être une récompense pour moi j'appréhendais le moment de mon mariage avec dégoût. Je n'ai pas besoin, lui dis-je, de sortir des mains d'un tyran pour être sous le joug d'un autre. Il a fort bien compris l'allusion de tyran que je faisais et il n'en a pas paru fort satisfait. Tant pis pour lui. **Un proverbe populaire dit avec raison. Qui se sent morveux se mouche.** (1859, p. 217, Louise Weill)

⁴ Cf. Rey-Debove (1978:268) «Le proverbe est statuairement une phrase qui se connote sur le mode du *comme on dit*, quelles que soient les intentions de l'encodeur.»

Les textes (3) et (4) présentent une certaine redondance des marques d'attribution : les auteurs emploient un commentaire métalinguistique dans la première proposition (*quoique le proverbe dise ; je me rappelle ces mots*) qui a pour rôle d'introduire la deuxième proposition guillemetée contenant le proverbe ou le dicton et de séparer les deux discours.

- (3) [...] Mon nez est mince et grand, droit, mais le milieu est orné d'une légère éminence, la «bosse» des Pozzi [...] à vrai dire, ça n'est pas une bosse, et on ne la remarque qu'avec beaucoup de volonté... — soit, mais mon nez est laid, décidément très laid, **et quoique le proverbe dise : «Jamais grand nez n'a gâté beau visage»**, je ne suis pas contente du mien. [...] (1897, p. 276, Catherine Pozzi)
- (4) [...] Avoir dix-huit ans, et déjà regretter !
Et c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma faute.
Jamais plus, jamais plus, jamais plus. Oh, comme c'est cruel !
Quel châtement [...] avoir pu être ! Et ne pas avoir été [...]
Je me rappelle ces mots : «La récompense est en nous-même».
Et le châtement aussi. [...] (1900, p. 285, Catherine Pozzi)

Ces deux exemples témoignent plutôt un rejet de la part des auteurs. Le texte (3) exprime une valeur concessive (*quoique le proverbe dise*) ce qui permet à l'auteur de rejeter le discours de tout le monde et de formuler le sien. L'auteur du texte (4) se distancie du discours des Autres à l'aide du démonstratif *ces* qui indique qu'il s'agit de la parole de quelqu'un d'autre et à l'aide d'un procédé lexical qui consiste à employer un terme contraire (*châtement* pour *récompense*).

2.1.1.2. *Le pronom personnel on*

Le pronom personnel *on*, qui représente des énonciateurs non désignés, génériques, c'est — à-dire tout le monde, se trouve le plus souvent à la tête d'une formule métalinguistique de type «on dit». A partir des extraits (5), (6) et (7) on remarquera qu'il s'agit d'un certain type de texte, notamment, de l'autoportrait. Les auteurs cherchent à décrire leur physique et leur caractère, parfois, en se servant des mots des Autres.

- (5) **On dit que j'ai la figure très expressive.** Cela m'inquiétait autrefois. Mais bah ! qu'y lira-t-on ? le plaisir, l'ennui, la contrariété, qu'est-ce que cela me fait ! (1865, p. 244, Claire Pic)

- (6) Je voudrais être adorée, adorée à genoux, si ce n'était un sacrilège, aimée de toute la force d'un homme droit et loyal. Et l'aimer lui-même, jusqu'à en oublier ma personnalité. N'est-ce pas là le paradis terrestre ? Mais le connaîtrai-je jamais ? Si j'étais belle, il y aurait quelque espoir ; mais je ne le suis pas. Je ne suis point laide, cependant. **J'ai des yeux bruns très expressifs et doux, à ce qu'on m'a dit, le nez à peine relevé, la bouche riante et de taille moyenne** ; j'aurais la peau très blanche si ces maudites taches de rousseur ne couvraient pas mes joues, à mon grand désespoir. [...] (1907, p. 258, Claire Pic)
- (7) Le principal charme de Catherine, c'est une extrême mobilité d'expression, une vivacité très grande ; l'esprit prompt et très gai, la repartie facile, une conversation drôle, souvent originale.
- Une personne qui aurait causé avec elle longtemps, qui aurait vécu avec elle quelques jours, une personne à qui elle aurait désiré être agréable résumerait probablement ainsi son opinion :
- « Catherine ? Nous nous sommes promenées, nous avons fait des parties et causé un peu ensemble : eh bien, c'est une drôle de fille, très amusante. Elle a beaucoup d'aplomb, beaucoup d'entrain et beaucoup d'esprit. Elle est laide, mais gentille et très agréable, on ne s'ennuie jamais avec elle ; elle est peut-être un peu trop originale »
- Je n'aurais probablement montré à cette personne que le côté de moi que je montre à tout le monde ; voici pourquoi son opinion de moi peut sembler fausse.
- Je tiens à paraître gaie et folle et pleine d'entrain, **on dit de moi « qu'elle est amusante »** [...] (1898, pp. 280–281, Catherine Pozzi)

Dans le texte (5) et (6) le discours étranger est isolé à l'aide d'un commentaire métalinguistique (*on dit, à ce qu'on m'a dit*), dans le texte (7) le commentaire métalinguistique (*on dit de moi*) introduit la proposition guillemetée. Et ce n'est pas tout. On aura noté qu'au début de l'extrait, l'auteur se décrit à la troisième personne, du point de vue des Autres. Tout cela nous amène à penser qu'il existe un procédé particulier de faire apparaître le discours étranger, celui du changement du point de vue.

2.1.2. «*Comme un autre dit*»

La catégorie «comme un autre dit» regroupe des locuteurs désignés, le plus souvent connus des auteurs. Le texte (8) indique plusieurs locuteurs dont les paroles sont citées par l'auteur : le frère, les enfants et le père. Les signes typographiques servent de démarcation énonciative et concourent à la suspension de la prise en charge énonciative. Les paroles étrangères ne sont suivies d'aucun commentaire critique, elles sont citées et employées en même temps sans provoquer de rupture syntaxique.

- (8) [...] Ce tableau, je l'avais vu dans le grenier de mes parents, posée contre d'autres cadres. Il fut sorti de l'oubli tardivement, et placé au salon, dernier hommage de ma mère à la grand-mère janséniste qui avait influencé sa jeunesse. A la mort de mes parents en 1878, un peu par intuition, et parce qu'il trouvait que j'avais «**l'air de savoir qui c'est**», mon frère décida de me l'attribuer.
J'ai accroché le portrait au-dessus de mon secrétaire. Mes enfants, comme mon père avant eux, le trouvaient «**sinistre**» [...] Peu à peu, je l'ai regardé, Claire m'a regardée, a suivi de son œil perplexe les péripéties de ma vie ; elle voyait ma vie, je pensais à la sienne.
(p. 263 ; Claire Pic)

En revanche, dans le texte (9), on ne trouve que de commentaire métalinguistique (*comme aurait dit ma nounou*), qui sert non seulement à désigner le locuteur cité, mais à approuver les paroles rapportées.

- (9) [...] Heureusement que je ne crains pas d'ennuyer un lecteur ombrageux et à l'humeur critique, puisque ce n'est que pour moi que j'écris. Si je venais à mourir (qui sait, en effet, ce qui peut arriver ?) je laisserais ce carnet à maman, en souvenir de sa chère petite fille bizarre. **Mais j'espère vivre encore un brin, comme aurait dit ma nounou**, autrefois ; et cela me chiffonne de faire mon testament si tôt. (1896, p. 81, Catherine Pozzi)

Le texte (10) comporte, en fait, une citation littéraire. C'est un mot (*Les Courlis*) qui pousse l'auteur à évoquer une phrase de Loti. Le discours étranger, qui est mis entre guillemets, est — dans ce cas — suivis d'un commentaire métalinguistique (*je pense toujours à cette phrase de Loti*). La citation littéraire touche également le problème de l'intertextualité qui constitue dans notre cas une source importante de la reproduction de la parole de l'Autrui.

- (10) Il y a juste un an que j'ai commencé ces petites notes. Quoi d'amélioré depuis ??

Je suis sans forces maintenant. J'ai hâte de quitter Paris. Et pourtant je redoute le voyage et l'arrivée là-bas, à la Baule. «**Les Courlis**», serait-ce bien ? «**Les tristes courlis annonciateurs de l'automne**» **Je pense toujours à cette phrase de Loti** [...] (1902, p. 227, Émilie Girette)

2.1.3. «*Comme certains disent*»

Les modes du dire «comme un autre dit» et «comme certains disent» ne se distinguent que grâce à la pluralité et à l'imprécision des locuteurs cités. Dans les textes (11) et (12) les locuteurs cités — *la famille, les amis, les gens* — sont moins individualisés que dans les cas précédents (2.1.2).

- (11) Je ne me crois intelligente que quand j'écris — car j'ai assez de goût pour comprendre que j'écris bien — je dis : je ne me crois, car **ma famille et mes amis éblouis** — de quoi ? — **passent leur temps à me répéter** que j'ai un «**esprit d'homme**» [...] hélas ! J'aurais pu [...] peut-être [...] mais savez-vous ce que c'est que mon esprit d'homme ? Un esprit raté. Un esprit capable de sentir, de penser, de deviner, de vibrer et de créer, et qui ne vibre, ni devine, ne pense ni ne crée par paresse — Par paresse ! Quelle tristesse ! Tiens, ça rime. [...] (1900, p. 287, Catherine Pozzi)
- (12) [...] Puisque je le pense, je puis le dire : **je crois avoir l'esprit juste. Des gens qui ne me flattent pas me l'ont dit**. Du point de vue du monde, je ne l'ai peut-être pas juste, mais chrétiennement et raisonnablement parlant, je crois et espère l'avoir. (1864, p. 251, Claire Pic)

La structure de la citation comporte un schéma tripartite : locuteurs cités (*ma famille, mes amis, des gens qui ne me flattent pas*) + verbes de type dire (*passent leur temps à me répéter; me l'on dit*) + énoncé cité guillemeté ou non. Dans tous les deux cas, les auteurs hésitent entre l'adoption et le refus des termes étrangers : les marques de cette incertitude sont l'emploi des modalisateurs (*peut-être*), des verbes subjectifs (*croire, pouvoir*), des contraires (*esprit juste/esprit raté*) et de la négation (*je ne l'ai peut-être pas juste*)

2.1.4. «*Comme je dis*»

Le mode du dire «comme je dis», dans la majorité des cas, ne favorise pas l'apparition de la polyphonie, excepté l'occurrence sporadique des voix intérieures que nous considérons comme un mélange du mode «comme je dis» et du mode «comme un autre dit». Les textes (13) et (14) fournissent le cas des voix non identifiables d'origine inconsciente.

(13) [...] Quelquefois après un élan de cœur, une émotion, voilà une faculté bien distincte en moi que je pourrais désigner sous le nom de **censure**, toujours prête à se moquer et à me faire doute de moi-même. **Cette faculté s'éveille et me dit : «Comédie ! tu joues la comédie avec toi-même, pour te faire croire à toi-même que tu es sensible, pleine de cœur, etc.»** Mauvaise faculté, il faut toujours qu'elle me trouble. [...] (1863, p. 247, Claire Pic)

(14) [...] Je n'ai que quatorze ans. J'en parais douze. Et pourtant [...] pourtant, je ne me sens plus une enfant !

Oh, qui pourra me dire ce que sera ma Vie ?

Oh, qui pourra me dire ce que j'écrirai sur toutes ces pages blanches ? Oh, le doute de tout ! Le doute de l'Éternité, le doute de Dieu, le doute de la Mort ! Qui pourra me dire ??? [...]

– **Mais quelle est la voix lugubre que j'entends ? Quelle est la voix qui me dit : «Enfant ! Personne ne pourra jamais te dire si Dieu est Dieu, si la vie n'est pas un caprice de la nature, si ton âme existe, et si tu n'es faite que pour souffrir et mourir ! Personne ne pourra jamais te rien dire ! Va ! Cours, marche, cours, ne t'arrête jamais ! Va dans l'Inconnu ! Marche seule jusqu'au Néant ! Va, marche, va !»** (1896, p. 271, Catherine Pozzi)

Ces voix intérieures, qui sont appelées par les auteurs *censure* ou *voix lugubre*, sont en même temps pourvues de la faculté de parler. Mais qui parle, en effet ? Est-ce la voix du Moi, du Surmoi ou de l'Inconscient collectif ? Personne ne saurait y répondre.

En tout cas, l'inconscient élargit l'univers où l'Autre fait son apparition : en quittant l'univers conscient du Moi, l'Autre s'installe dans l'univers de l'inconscient.

2.2. *Le rattrapage et l'anticipation*

Les différents types des mode du dire nous ont permis de regrouper les marques d'attribution observées dans notre corpus. Nous avons montré que la voix de l'Autre se présentait sous forme de marques scripturales, de commentaires métalinguistiques, de changements de point de vue ou de combinaisons des procédés.

Nous avons aussi observé que dans certains extraits, la prise en charge énonciative et sa suspension alternent au sein du même texte. Nous avons trouvé des cas où avant de signaler la suspension de la prise en charge énonciative (à l'aide des marques scripturales ou des commentaires métalinguistiques) l'auteur utilise le terme comme appartenant à son propre vocabulaire. Dans le texte (12), il s'agit d'une anticipation :

- (12) [...] Puisque je le pense, je puis le dire : je crois avoir **l'esprit juste**. **Des gens qui ne me flattent pas me l'ont dit**. Du point de vue du monde, je ne l'ai peut-être pas **juste**, mais chrétiennement et raisonnablement parlant, je crois et espère l'avoir. (1864, p. 251, Claire Pic)

Dans d'autres textes, l'auteur se sert d'un procédé de rattrapage : après avoir signalé la suspension de la prise en charge énonciative, elle emploie le terme étranger comme son propre mot. Les textes (3), (11), (15) illustrent bien cette alternance qui s'explique par le fait que le vocabulaire des auteurs adolescents est encore instable. Nous irons jusqu'à dire que ces adolescentes, qui sont en quête de leur identité physique et morale, ne font pas que de découvrir leur personnalité, mais de chercher les mots qui leur appartiennent.

- (3) [...] Mon nez est mince et grand, droit, mais le milieu est orné d'une légère éminence, la «**bosse**» **des Pozzi** [...] à vrai dire, ça n'est pas **une bosse**, et on ne la remarque qu'avec beaucoup de volonté [...] — soit, mais mon nez est laid, décidément très laid, et quoique le proverbe dise : «**Jamais grand nez n'a gâté beau visage**», je ne suis pas contente du mien. [...] (1897, p. 276, Catherine Pozzi)
- (11) Je ne me crois intelligente que quand j'écris — car j'ai assez de goût pour comprendre que j'écris bien — je dis : je ne me crois, car ma famille et mes amis éblouis — de quoi ? — passent leur

temps à me répéter que j'ai **un «esprit d'homme»** [...] hélas ! J'aurais pu [...] peut-être [...] mais savez-vous ce que c'est que mon **esprit d'homme** ? Un esprit raté. Un esprit capable de sentir, de penser, de deviner, de vibrer et de créer, et qui ne vibre, ni devine, ne pense ni ne crée par paresse — Par paresse ! Quelle tristesse ! Tiens, ça rime. [...] (1900, p. 287, Catherine Pozzi)

- (15) Ce matin nous sommes allées à la messe de 9 heures et quart ; je pensais donc que je ne verrais pas Aimé puisque ce n'était pas l'heure habituelle. J'avais mis ma robe blanche et ma charlotte : c'est la première fois que nous la mettions. A la sortie de la messe j'ai vu deux de ses amis qui m'ont vue : nous sommes allées ensuite chez bonne maman en passant par la place Grenette et la rue de la République : mais nous nous sommes arrêtées devant les galeries assez longtemps ; enfin quand nous avons été rue de la République, le voilà qui nous croise, il arrivait par la rue Philis de la Charce. «On le rencontre tout le temps», dit Dédette. Et maman a répondu : «**Il le fait exprès** [...] ». Sûrement, mais il fait tout ça si habilement qu'on ne croirait jamais **qu'il le fait exprès**. Ça m'a fait si drôle de le voir là ! [...] (1906, p. 179, Renée Berruel)

3. CONCLUSION

L'ambition de cette communication aura donc été de discuter de plus près les problèmes de la suspension de la prise en charge énonciative dans un corpus composé d'extraits de journaux de jeunes filles. Nous nous sommes proposée de démontrer que le Moi et l'Autre sont étroitement liés même dans les écritures de soi les plus intimes et que même la narration monophonique par excellence que représente le genre du journal intime, n'est pas exempte des marques de la polyphonie.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J.-M. (1990) : *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège : Mardaga.
- Authier-Revuz, J. (1984) : Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages* 73 : 98–111.
- Fromilhague, C. and A. Sancier (1994) : *Introduction à l'analyse stylistique*. Paris : Dunod.
- Herschberg Pierrot, A. (1999) : *Stylistique de la prose*. Paris : Belin.
- Laufer, R. (1980) : Du ponctuel au scriptural (signes d'énoncé et marques d'énonciation). *Langue française* 45 : 77–87.

- Lejeune, P. (1993) : *Le moi des demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille*. Paris : Seuil.
- Perret, M. (1994) : *L'Énonciation en grammaire du texte*. Paris : Nathan.
- Rey-Debove, J. (1978) : *Le Métalangage*. Paris : Le Robert.